

La messe est dite pour le Conseil fiscal

Lors de sa session de lundi, le Parlement a adopté, sans surprise, la proposition du gouvernement FIDESz concernant la nouvelle composition du Conseil fiscal. Comme prévu, il ne sera composé que de 3 personnes. Seul changement par rapport à la réduction de l'effectif initiale, le troisième membre ne sera pas désigné par le Président de la République mais sera un chargé de mission nommé par le gouvernement. L'autorité de . . .

Lisez la suite gratuitement.

Inscrivez-vous et suivez l'actualité d'Europe centrale avec un média indépendant.

[S'inscrire](#)

[Se connecter](#)

[Découvrez notre équipe](#)

[Qui sommes-nous ?](#)